

Une délégation viticole chilienne accueillie par la Délégation territoriale Centre-Est de l'INAO

En marge d'un programme de coopération bilatérale entre la région Bourgogne-Franche-Comté et la région du Maule (Chili) effective depuis 2009, la Délégation territoriale Centre-Est de l'INAO a présenté le dispositif des AOP en qualité de système de protection et de reconnaissance d'un patrimoine local à une délégation viticole chilienne, le 16 octobre 2025. Axée sur le terroir et les éléments forts des cahiers des charges, cette rencontre a mis en exergue l'intérêt d'échanger autour des réflexions et pratiques entre filières de pays différents

Le projet UNESCO de San Javier : La Bourgogne comme modèle d'inspiration

Dans le cadre du programme de coopération bilatérale entre la région Bourgogne-Franche-Comté et la région du Maule, au Chili datant de 2009, le Centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) de Beaune a accueilli une délégation viticole de 6 membres : viticulteur, œnologue et acteurs de la gouvernance locale, dont le maire de la commune de San Javier. Le voyage de cette délégation jusqu'en Bourgogne s'inscrit dans le cadre d'un projet de reconnaissance du vin produit sur la commune de San Javier comme élément du patrimoine culturel, pour à terme envisager une candidature au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Durant une semaine, les 6 membres de la délégation ont pu visiter des caves et rencontrer les acteurs locaux viticoles, tels que des organismes de défense et de gestion (ODG) viticoles, la [Confédération des Appellations et des Vins de Bourgogne](#) (CAVB), la [Fédération des Négociants Éleveurs de Grande Bourgogne](#), le [Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne](#) (BIVB) ou encore l'[Association des climats de Bourgogne](#).

Une présentation des AOP par la Délégation territoriale Centre-Est

C'est donc tout naturellement que le CFPPA a sollicité la Délégation territoriale Centre-Est de l'INAO, avec laquelle les collaborations sont fréquentes, pour présenter le 16 octobre 2025 après-midi le système de protection et de reconnaissance d'un patrimoine local qu'est le dispositif des AOP. L'intervention s'est focalisée sur le terroir, en l'illustrant notamment par une dégustation d'AOP Comté accompagnée d'un vin d'AOP Côtes du Jura blanc 2020. Ceci a permis de présenter les éléments forts et en cours d'évolution des cahiers des charges (pratiques durables renforcées dans l'AOP Comté, ouverture sur des variétés résistantes pour l'AOP Côtes du Jura, etc.) de chacune de ces productions, les dynamiques actuelles des filières et surtout, tout l'intérêt de s'inspirer des pratiques et réflexions d'autres filières. Ponctuée par des échanges fructueux grâce à la présence du sommelier/géologue Emmanuel David, traducteur opportun, l'intervention dynamique du duo de l'INAO, Stéphane Meunier et Jelscha Sauzon, a satisfait les professionnels présents.

En quoi la présentation de l'INAO a-t-elle contribué à l'avancée de votre projet ?

« Le plus important pour nous, c'est la protection de la chaîne de valeur localement pour préserver les traditions et le patrimoine afin de réguler la qualité et les quantités produites. La distinction de notre vin passera par une reconnaissance de la première IG plus localisée et encadrée que celle actuelle « DO Maule » qui est très étendue et n'intègre pas de conditions de production. Nous allons donc prendre exemple sur ce qui nous a été présenté, nous inspirer des filières sous AOP françaises (délimitation, conditions de production durables ...) pour protéger la production viticole de San Javier et les professionnels concernés ».

Javier Rousseau Solar, viticulteur chez Viña Reserva de Caliboro S.A

Source URL: <https://www.inao.gouv.fr/cooperation-CFPPA-INAO>

List of links present in page

1. <https://www.cavb.fr/>
2. <https://www.fneb.org/>
3. <https://www.vins-bourgogne.fr/>
4. <https://www.climats-bourgogne.com/>